

blir l'ordre et la tranquillité. Ces assemblées, qui furent très nombreuses au XI<sup>e</sup> siècle, établirent la **Trêve de Dieu**.

**113. LA TRÊVE DE DIEU.** — La Trêve de DIEU était une défense de porter les armes pendant tout le Carême, tout l'Avent, et depuis le mercredi soir de chaque semaine jusqu'au lundi matin ; cela faisait à peu près trois cents jours de paix forcée dans l'année. La Trêve de DIEU interdisait aussi, et cela en tout temps, d'attaquer les monastères, les fermes, les moulins, de combattre sur les routes ou sur les ponts, et de faire du mal aux prêtres, aux moines, aux femmes, aux enfants et aux laboureurs.

Les Conciles de la paix organisèrent aussi les **milices de la paix**, formées de seigneurs et d'hommes du peuple qui s'engageaient à marcher contre ceux qui ne respecteraient pas la Trêve de DIEU.

Tout cela était excellent. Il est vrai que la Trêve de DIEU fut violée assez souvent ; il fallait s'y attendre ; mais elle fit le plus grand bien : elle laissa respirer le pauvre peuple et adoucit peu à peu les mœurs farouches de cette dure époque.

**114. LA CHEVALERIE.** — L'Église ne croyait pas que ce fût assez d'avoir uni les seigneurs et les sujets dans les associations de la paix ; elle voulut que l'homme de guerre devint le « champion du droit et du bien contre l'injustice et le mal ».

L'usage des Francs était que le jeune homme, au moment où il était capable de prendre rang parmi les guerriers, reçut publiquement ses armes de la main d'un de ses parents ou de celle d'un prince de sa tribu. Cet usage, suivi chez les barons féodaux, avait été l'origine de la chevalerie ; on était **chevalier** quand on pouvait combattre à cheval avec la lance et l'épée.

L'Église, au XI<sup>e</sup> siècle, voulut bénir le futur soldat et ses armées, afin qu'il n'osât jamais employer sa force à soutenir l'injustice ; et, à partir de ce moment, la chevalerie fut considérée comme un degré plus élevé dans la vie chrétienne.

L'Église put alors donner ses commandements aux hommes de guerre : elle leur ordonna d'abord de respecter la vie et le bien d'autrui et de ne pas violer leurs serments ; bientôt elle put aller plus loin et leur dire d'être les protecteurs de la veuve et de l'orphelin, de se sacrifier au triomphe de la justice et de ne jamais reculer, pas même devant la mort, quand il s'agirait de défendre la religion et la patrie. C'est ainsi que la chevalerie devint une école d'honneur et de vertu.

---

QUESTIONNAIRE. — 113. Qu'était-ce que la Trêve de DIEU ?... les milices de la paix ? — Ces institutions eurent-elles de bons résultats ? — 114. Que fut la chevalerie dans l'Église ?